

Complétez votre lecture sur  




**Création :** novembre 2021

**Activité :** soutien aux familles monoparentales de la Manche


**CONTACT**

291, rue Léon Jouhaux

50000 Saint-Lô

06 50 95 21 96

assoparentssolos50@gmail.com

 **A-l'ASO-des-Parents-Solos**

Nathalie Dufayel (2<sup>e</sup> à gauche) et une partie de l'équipe engagée dans l'aventure

# À l'asso des parents solos !

Rassembler et agir en faveur des familles monoparentales de la Manche, c'est l'idée de cette toute jeune association. Entretien avec Nathalie Dufayel, sa présidente, maman solo, éducatrice spécialisée et thérapeute familiale, décidément sur tous les fronts !

## Dans quel contexte votre association a-t-elle vu le jour ?

Séparation, divorce, décès, adoption, quelle qu'en soit l'origine, la situation de monoparentalité entraîne souvent une plus grande fragilité, sociale, professionnelle, financière... 60 % des familles concernées dans la Manche se sentent ainsi en difficulté, 76 % souhaiteraient avoir du soutien. Tout est parti d'une récente enquête nationale sur la monoparentalité, relayée dans la Manche par l'UDAF\*, qui, pour nourrir sa réflexion, s'est entourée de « parents solos ». Une réunion d'information plus tard, on nous suggérait de créer une association dédiée ! Si on ne s'y attendait pas, on n'a pas hésité longtemps. On a le sens de l'engagement, et des décisions, on en prend seuls tous les jours... On a rapidement constitué un bureau, très représentatif, animé par un vrai enthousiasme, et une envie d'aller de l'avant, dans une réelle dynamique de solidarité.

## Quelles actions allez-vous mener ?

Notre première action a pris la forme de « cafés des parents », qui se sont tenus à Coutances et Saint-Jean-de-Daye,

en mars dernier. Le concept : proposer un temps d'échange convivial aux parents, pendant que leurs enfants profitent d'une activité créative, encadrée par nos soins. L'idée clé, c'est la rencontre. On souhaite avant tout être dans le partage, de nos difficultés certes, mais aussi de nos ressources ! Je prône la coparentalité, dans le sens où l'on a besoin, et nos enfants aussi d'ailleurs, de nous appuyer sur des tiers, qu'il s'agisse d'un proche, d'un enseignant... Mais il faut accepter de demander de l'aide. C'est tout l'esprit de l'association : il faut que l'on puisse se soutenir.

Parmi d'autres projets qui nous tiennent à cœur, des journées « bien-être », pour permettre aux parents de souffler un peu et de s'accorder un temps à eux, ou encore de formation, sur des sujets comme l'épuisement notamment. C'est un risque réel, qu'il ne faut pas minimiser. Il arrive un moment où l'on n'en peut plus... notre rôle est donc aussi préventif.

## Quelles sont vos ambitions ?

L'UDAF est très soutenante et les professionnels du réseau parentalité, déjà à nos côtés. On doit maintenant se

faire connaître au maximum, par les familles concernées, ainsi que par les services sociaux. À long terme ? L'ambition phare serait de proposer une solution pérenne et solidaire de garde d'enfants (idéalement le week-end, avec des animateurs professionnels), toujours pour offrir un peu de répit aux parents, sans qu'ils aient à se justifier.

\* L'Union départementale des associations familiales fédère 63 associations et mouvements familiaux dans la Manche, représentant plus de 5 000 familles.



## REPÈRES

En France :

- **1 famille sur 4** est monoparentale (soit 2 millions de familles).
- Dans **82 %** des cas, c'est la mère qui élève seule un ou plusieurs enfants.
- Près d'**1 femme sur 3** en situation de monoparentalité vit sous le seuil de pauvreté.

Source : INSEE - 2020